

150
Avenir de la pulvographie

Il n'a fallu rien moins qu'un
~~délaissement~~ ^{isolement} absolu de
47 ans, pour que j'en vinsse à
découvrir un art qui était un
secret de la nature; et qui était
destiné à imprimer sans presse,
comme la photographie, et
ayant ~~plus que celle-ci,~~ ^{des}
ayant deux propriétés que n'a
pas celle-ci, ni aucun des arts
de l'imprimerie, savoir: faculté
d'imprimer en grand, et emploi
de matériaux à bon marché.
La pulvographie ne serait peut-être jamais venue à
l'esprit de l'homme, si elle n'était venue à
chacun de nous remplissant un rôle
qui lui a été assigné par la Provi-
dence. Le cadre extraordinaire
de ma vie, va remplir un ^{grand} vide
qui existe dans un et

en littérature, et dans l'immense tableau
des ^{nos} vicissitudes. On a vu des Juan Fernandez,
des Robinson Crusoé, heureuse fiction rem-
plie de philosophie, mais on n'a pas vu ^{encore} un
Robinson artiste.

Loin de moi l'idée que je me sois trouvé
au milieu de sauvages; j'ai été enclin à
~~croire~~ penser que des Robinsons de mon
espèce, il y en a dans tous les pays civili-
sés, mais il est certain que pendant 47 ans,
Depuis 1830, j'ai envoyé mes inventions
à Turin, Paris, à Turin, à Gènes, en Alle-
magne. De Turin, j'ai su après des années, et
par hasard, que l'Académie avait dit que la
polygraphie était connue. Elle l'est trompée,
puis que M. Louis Figuier l'a annoncée
20 ans après, sous le nom de « Néographie ».
Une deuxième tentative de la faire connaître
à Paris, ne produisit d'autre résultat que de
me voir renvoyer mon mémoire et mes
épreuves par la poste, et me faire payer un
port de 21 francs, comme si des papiers
imprimés pouvaient valoir quelque chose.
En Allemagne, mes travaux n'ont pas été
accueillis par des artistes d'ailleurs habiles.
A Rio de Janeiro, l'Académie des Beaux-
Arts accueillit en 1844, mes travaux avec
bienveillance, mais cela tombe vite dans
l'oubli. En 1855, le ministre anglais de
cette ville me renvoya mes papiers, en me

disant que ce n'est pas son affaire.

Des amis me disent: vous avez mangié d'audace! Il me semble que c'est déjà être bien audacieux, que de se livrer à des travaux que tout le monde condamne.

Il est certain que pendant 47 ans que j'habite ce pays, nationaux et étrangers, sans quelques honorables exceptions des deux côtés, personne ne s'est pas même appesanti de nos travaux, et si l'on a publié quelques articles dans les journaux, ils ne laissent plus plus de traces qu'une pierre qui tombe dans l'eau un étang.

Ce que j'ai en vue maintenant, c'est tout simplement

C'est oublié, ~~n'aurait aucun~~ d'ailleurs très naturel et fréquent, n'aurait en soi aucun inconvénient; mais je suis âgé et infirme, et je désire de sauver ~~de l'oubli~~ ~~et~~ pour le présent du moins, bien d'utiles découvertes. C'est tout simplement ce que j'ai en vue.

Il serait à désirer que tous les talents pussent se développer avec la même facilité que ceux qui mènent à la fortune; — et s'il était permis d'espérer que ce changement puisse s'opérer un jour, je ferais la proposition suivante.

« On pourra, au moyen de la pul-
 vographie, remplir de peintures les
 façades des palais, des églises, des thé-
 âtres, et des maisons; les places pu-
 bliques et les rues, se couvriront de
 peintures murales, et nos villes acquie-
 ront au air de richesse et d'harmoni-
 que que l'art seul peut donner ».

« Un tel emploi de la pulvographie
 opérera une révolution sociale. Dès
 notre enfance nous serons saisis
 de l'enseignement, que nous verrons
 partout sur les murs. Partout des
 alphabets illustrés, partout les com-
 mandements de la Religion, nous en-
 seigneront la morale, et à lire.
 La Géographie nous montrera la
 terre et les mers, et l'Histoire nous
 présentera sans cesse les traits de civisme,
 de courage, de désintéressement, et de
 grandeur d'âme.

« Sans le rapport industriel,
 il convient de relever que les murs,
 piliers, portails, murs de jardins, etc,
 dénudés de peintures, que l'on voit
 à tout moment dans nos villes, offrent
 à l'exploitation, un moyen d'activité
 jusqu'à présent inconnu.

Fin

ORIENTAÇÕES PARA O USO DOS ARQUIVOS DIGITAIS

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence ao Instituto Hercule Florence ou a instituições parceiras. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a autenticidade e a integridade da fonte, não realizando interferências digitais além de ajustes de contraste, cor e definição.

1. Utilizar este documento apenas para fins não comerciais

Os textos e as imagens publicadas no IHF Digital são de domínio público, porém seu uso comercial não está autorizado. Alguns textos e imagens provêm de instituições parceiras e somente poderão ser utilizados após consulta (contato@ihf19.org.br).

2. Créditos

Ao utilizar este documento, você deve dar o crédito ao autor (ou autores), ao IHF Digital, ao acervo original e ao autor(es) da reprodução/tratamento digital. Solicitamos que o conteúdo não seja republicado na rede mundial de computadores (internet) sem prévia autorização do IHF e/ou da instituição parceira.

3. Direitos do autor

No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei nº 9.610, de 19 de fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Se você acreditar que algum documento ou imagem publicada no IHF Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (contato@ihf19.org.br).

4. Responsabilidades

O IHF reserva-se o direito de alterar o conteúdo do site, sem necessidade de aviso prévio, assim como rejeita qualquer responsabilidade pela utilização não autorizada do conteúdo deste site por terceiros.